

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | MARS 2014



la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon – Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Votre assureur suisse.

helvetia

Philippe Gerbex

Conseiller en Assurances et Prévoyance

Helvetia Assurances

Agence Principale de Genève-Aéroport

rte de colovrex 16, 1218 Le Grand-Saconnex, Suisse
T +41 58 280 82 96, M +41 76 587 57 39, F +41 58 280 82 80
philippe.gerbex@helvetia.ch, www.helvetia.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch

nous fabriquons aussi des prothèses



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

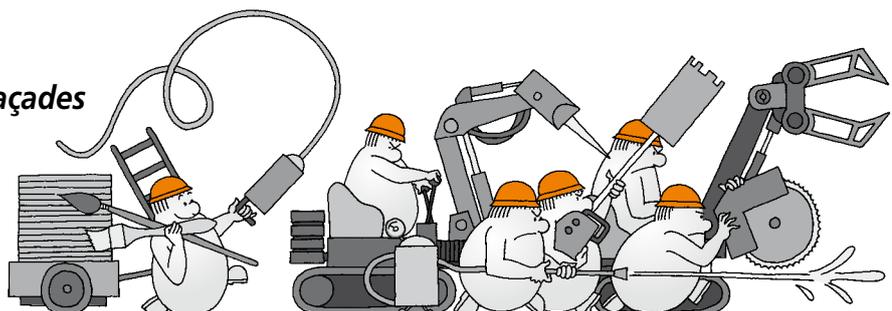
Le spécialiste
 de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

dmb

www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2014

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

11 avril

Délai de remise des textes

2 avril



P 9

ÉDITORIAL

4

C'est la reprise!

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Conseil municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

8-10

Un incendie destructeur

Entraînements pour la Course de l'Escalade

Le Lignon, une nouvelle Lumière

Le Lignon 100% jeux!

Jardin Robinson du Lignon

ECHOS D'AILLEURS

11

GE-veille

Mérite Municipal verniolan

Le bloc-notes du taupier

LA VIE DE L'ASSOCIATION 12-13

Soirée choucroute

Projet de la Bourdonnette

Zone industrielle de la Presqu'île d'Aïre

AGENDA ET SORTIES

14

Mars-Avril 2014

La Revue du P'tit Music'Hohl



P 10



P 12

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
† Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

C'EST LA REPRISE!

Lorsque ce premier numéro de l'Echo d'Aïre de l'année 2014 arrivera (enfin!!!) dans vos boîtes aux lettres nous serons déjà la 11^e semaine après le passage d'une année à l'autre pendant lequel les vœux sont allés bon train, en famille, entre amis, voisins et au travail: **Meilleurs vœux, bonne année et surtout... bonne santé (c'est l'essentiel!)** et, bien sûr, même si le Nouvel An est presque loin, **la rédaction profite de ce bulletin pour y ajouter les siens.**

Mais qu'est-ce qui va s'inscrire sur cette grande page blanche de l'an 2014? Que nous apportera-t-il? Que nous enlèvera-t-il peut-être? Personne ne sait à l'avance ce qu'il va nous réserver, à part les astrologues et encore!

Chacun (individu, Etat, canton, commune, société, groupement) a des espoirs et projets qu'il espère voir se réaliser, mais tout en n'ayant aucune certitude en ce qui concerne le présent et encore moins le futur.

Notre Association et la rédaction de l'Echo d'Aïre-Le Lignon sont aussi dans cette situation: le souhait de continuer la parution et l'amélioration de notre bulletin et le souci majeur d'assurer son financement qui, malheureusement, devient chaque année de plus en plus difficile, en raison de l'augmentation constante des frais d'édition, de distribution, etc. d'une part et d'autre part, surtout de la difficulté croissante de trouver, pour ce genre de publication, le soutien d'annonceurs publicitaires, évoquant souvent (à tort ou à raison) la crise économique.

Que désirer pour 2014 pour le rédacteur?

L'inspiration bien sûr... et la fidélité des lectrices et lecteurs. Mais aussi de l'aide et de la collaboration, en lui fournissant - n'ayant pas une armada de reporters à disposition - des informations concernant notamment les activités et manifestations des sociétés locales, voire les résultats sportifs de personnes ou groupements du quartier, en respectant les délais de remise des textes annoncés dans chaque numéro.

L'ÉPHÉMÉRIDE

Janvier, février et mars

Janvier

Ce mois est le premier dans notre calendrier grégorien et son nom vient du latin «januarius», en l'honneur du dieu romain des portes: Janus qui, avec ses deux visages opposés, symbolisait le passage d'une année à l'autre. A l'époque antique, il était le onzième mois du calendrier romain. Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle, que les pays européens commencent à rétablir officiellement le 1^{er} janvier comme date de début d'année. D'après les psychologues, il serait le mois le plus déprimant de l'année. Le jour de l'Épiphanie (6 janvier) la tradition veut que ce soit l'occasion de «tirer les rois»: une fève d'abord, puis une figurine, étant cachée dans une pâtisserie et la personne qui l'obtenait devenait **le roi de la journée.**

Cette pratique trouverait son origine dans les Saturnales de la Rome antique. Pendant ces fêtes païennes célébrées début janvier, les rôles étaient inversés entre les maîtres et les esclaves qui devenaient les «rois d'un jour». Ce n'est que vers 1875 que les figurines en porcelaine remplacent les fèves. Les Romains pratiquent déjà l'usage d'une fève dissimulée dans un gâteau pour désigner le roi.

Durant ce mois, les jours augmentent de 41 minutes et le 20 janvier, à 4h52, le Soleil est entré dans le signe du **Verseau**, dont le natif symbolise la liberté, l'amitié, le futur et l'altruisme. Signe fixe, il représente le cœur de l'hiver et est l'air du futur, de la conscience, celui qui relie l'être à l'univers et est, à l'instar d'Uranus, notre planète maîtresse, un précurseur, révolutionnaire, capables de résistance et transgressions. Le Verseau aime véhiculer cette image originale, avant-gardiste et futuriste et aboli les différences comme les frontières. Anti-conventionnel, il affiche bien haut ses orientations de pensées et il n'est pas rare qu'il est considéré comme un utopiste et un excentrique.

Février

Jules César avait apporté avec son calendrier d'énormes améliorations pour se caler sur le cycle solaire. Auguste son successeur fera quelques modifications également. Entre autres, il décida pour honorer son prédécesseur, de donner son nom à un mois, mais également de le faire pour lui-même. Pour se faire il décida de renommer Quintilis en Julius (Juillet) et Sextilis en Augustus (août). Assez logique, quintilis (signifiant 5^e) et Sextilis (signifiant 6^e) n'étant plus le 5^e et 6^e mois de l'année après l'adoption du 1^{er} janvier comme début d'année.

Mais il y avait un hic. Quintilis a 31 jours et Sextilis «seulement» 30. On allait tout de

même pas donner le nom d'Auguste à un mois comportant moins de jours que Jules César!!! (Eh oui, la raison est aussi idiote que cela). Alors on décida de rajouter un jour à août, et de reprendre le rythme un mois à 30 jours suivi d'un mois à 31 à partir de septembre.

Mais là y avait encore un hic. Il y avait maintenant un jour de trop dans l'année. Qu'à cela ne tienne !! On avait qu'à l'enlever à ce pauvre février qui de toute façon était déjà grevé à 29 jours. Durant le mois de février, les jours augmentent de 65 minutes et le 18 février, à 19h le Soleil entre dans le signe des **Poissons**.

Pour les natifs du 1^{er} décan, 2014 n'est surtout pas une année «révolution» mais elle aura beaucoup de bon! Mais à part ça, faire toujours attention à cette crédulité et aux (trop) jolis fantasmes que la conjonction neptunienne fait planer au-dessus de vous : les choses sont souvent moins belles qu'elles n'y paraissent. Pour les natifs du deuxième décan, Que du bon également! les soutiens simultanés de Saturne et Pluton, entre mai et septembre. Rien à redouter, tout à espérer: 2014 est décidément là pour vous plaire! Pour ceux du 3^e décan: Ne redoutez rien de fâcheux de cette année bénéfique et rassurante! Le trigone de Saturne (de janvier à mi-mai puis à nouveau de mi-septembre à fin décembre) vous demande globalement de vous responsabiliser, de tenir

le cap et de vous investir dans des projets qui assureront votre avenir. On vous prendra au sérieux et vous aurez sans doute l'occasion de valoriser votre expérience, de prouver votre fiabilité.

Mars

Mars est un mois qui n'a pas un bon nom. En fait, les gens le croient un peu fou mais en réalité, Mars est comme un jeune garçon quelque peu inconstant tel Jean qui rit ou Jean qui pleure. A certains moments, il fait très beau, à d'autres, il fait tempête. Il ne faut jamais s'y fier et nul ne peut jamais prévoir ce qu'il nous réserve comme surprises.

Durant le mois de Mars Les jours croissent de 95 minutes. Le 20 mars à 17h58 **commencement du printemps** et le Soleil entre dans le signe du **Bélier**.

Le natif du Bélier peut se réjouir, car son horoscope pour 2014 est des plus optimistes. Il aura - enfin - l'occasion de donner libre cours de la manière la plus positive qui soit à l'énergie qui bouillonne en lui. Les hésitations, les petites déceptions, les appels à la patience (voire à la résignation) de 2013 sont oubliés. 2014 ouvre des perspectives nouvelles, et les occasions d'agir avec toute la fougue qui le caractérise seront nombreuses, notamment au premier semestre.

Le dicton du mois

Un mois de **janvier** sans gelée, n'amène jamais une bonne année.

Si **février** n'a pas de grands froids, le vent dominera tous les autres mois.

Quand **mars** bien mouillé sera, beaucoup de fruits cueillera.

La pensée du mois

Si les gens s'écoutaient eux-mêmes plus souvent, ils parleraient beaucoup moins

Revoilà l'heure d'été

Dans la nuit du samedi 29 mars 2014 au dimanche 30 mars 2014, vous devez avancer vos horloges, pendules, réveils, montres, etc d'une heure. À 2h, il sera donc 3h.

Vous dormirez alors une heure de moins.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

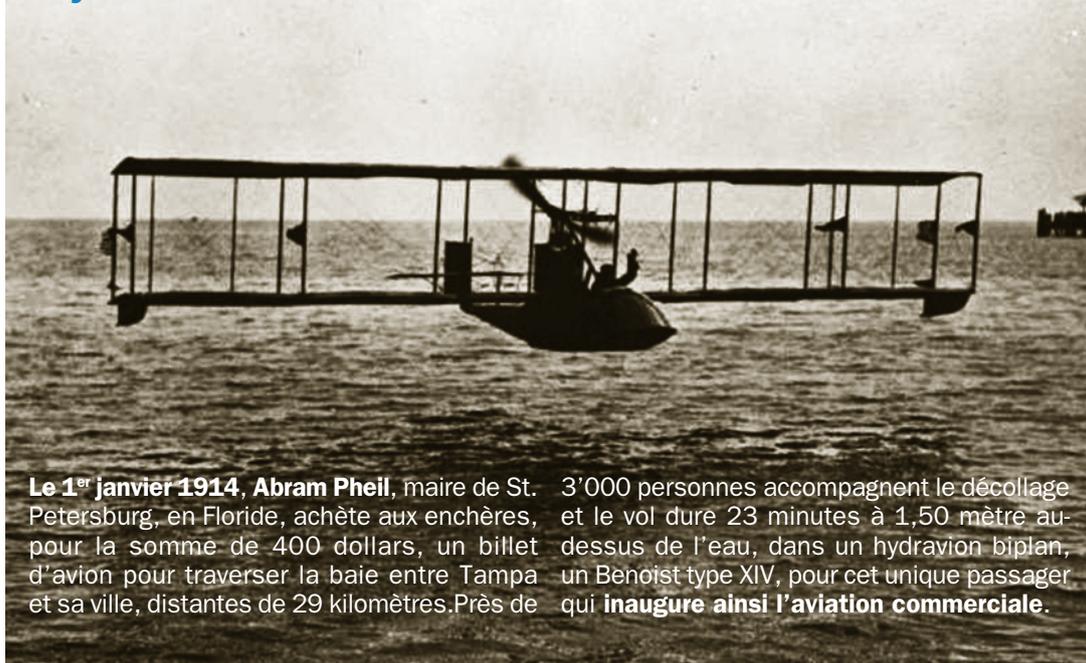
Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans



Le 1^{er} janvier 1914, Abram Pheil, maire de St. Petersburg, en Floride, achète aux enchères, pour la somme de 400 dollars, un billet d'avion pour traverser la baie entre Tampa et sa ville, distantes de 29 kilomètres. Près de

3'000 personnes accompagnent le décollage et le vol dure 23 minutes à 1,50 mètre au-dessus de l'eau, dans un hydravion biplan, un Benoist type XIV, pour cet unique passager qui **inaugure ainsi l'aviation commerciale**.

Autorisations de construire

Du 7.12.2013 au 7.3.2014

Comptoir Immobilier

Réfection complète d'un appartement av. du Lignon 83

Guineu Immobles SA

Création de 4 dépôts au 1^{er} étage ch. Château-Bloch 10

F. Zambrella (prolongation)

Habitat groupé à 6 logements ch. du Passeur 3

L. Nguyen Escot

abri pour 2 voitures s/place existante rte d'Aïre 161A

Etat de Zurich

amélioration sécurité incendie du Centre commercial du Lignon Place du Lignon

Ri'Val Saràl

réalisation d'un centre de soins et d'un cabinet dentaire av. du Lignon 40

Mme S. Limano

aménagement d'un bureau au rez rte du Bois-des-Frères 2b

Hug Immobilier Léman

démolition d'un bâtiment industriel ch. de la Verseuse 1

Hug Immobilier Léman

construction immeuble industriel ch. de la Verseuse 1

Commune de Vernier

aménagement d'un parcours Vita, Bois-des-Frères

Homesolaire

Installation panneaux solaires en toiture Ch. du Renard 52

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 décembre 2013

Dernière séance de l'année présidée par M. Xavier Chillier, avec à l'ordre du jour le sempiternel point de l'élection du vice-secrétaire du Bureau avec la sempiternelle non-réponse du groupe MCG.

Le retrait du projet de motion des socialistes et des Verts «Aidons à construire à Vernier pour les Verniolans» est accepté par 29 oui et 1 abstention (MCG). Mme Frieder (MCG) présente ne participe pas au vote, en expliquant que comme l'a déclaré auparavant Mme Roch (MCG) «que tout cela est une grande mascarade» et qu'elle refuse donc, ce soir, de voter et de cautionner ce genre d'agissement.

Acceptation, par 29 oui, 1 abstention (MCG) et une non votante (MCG), du crédit de CHF 138'200.- en vue de l'acquisition de 19 machines de décapage à sec pour des sols pour les concierges des écoles.

Les conseillères et conseillers ont renvoyé, par 29 oui, 1 abstention (MCG) et 1 non-votante, en Commission des finances la demande crédit pour une étude prospective de l'organisation de l'administration municipale dans le cadre du futur quartier de l'Etang, à la Commission du génie civil le crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone bleue macaron à Vernier-Village et à celle des bâtiments la demande de crédit d'étude pour le concours du groupe scolaire du quartier de l'Etang.

Un projet de motion des Socialistes et des Verts invitant le Conseil administratif à faire en sorte que les Syriens et autres déplacés suite à des guerres et logés à Vernier (Centre des Tattes ou ailleurs) puissent reprendre une vie normale après les traumatismes subis, en les invitant notamment à participer aux diverses activités organisées par la Commune et à soutenir les associations spécialisées dans l'aide et dans l'orientation des réfugiés et des migrants arabophones pour que celles-ci puissent offrir leurs prestations à Vernier, est accepté, par 29 oui, 1 abstention (MCG) et 1 non-votante (MCG) et envoyé à la Commission sociale.

L'abrogation du plan localisé de quartier situé à l'avenue Henri-Golay, avenue de l'Ain et rue Jean-Simonet est acceptée par 29 oui, 1 abstention (MCG) et 1 non votant (MCG)

Séance du mardi 28 janvier 2014

Sous la présidence de M. Xavier Chillier, le législatif vernolien a, en début de séance, procédé à l'assermentation de **MM. Brice Arduini (MCG)**, domicilié à Balaxert et **Rui Oliveira (MCG)** des Avanchets, en remplacement de Mme Maria Pilar Frieder et M. Marc Frieder, démissionnaires.

Dans les communications du Bureau, annonce de la démission du parti UDC de M. Mikael Meyer qui siègera dorénavant comme indépendant et rejoindra ainsi M. Sébastien Ruffieux ainsi que la démission de M. Andres Revuelta (S) de son poste de suppléant au Bureau.

Le point de l'ordre du jour relatif à l'élection au bureau d'un vice-secrétaire et d'un suppléant reste, comme d'habitude, sans proposition du groupe MCG. Par contre, M. Jean-Claude Jaquet (S) est élu comme suppléant en remplacement de M. Revuelta.

Acceptation, de l'ouverture d'un crédit de CHF 1'580'000.- destiné à couvrir le coût d'un concours en vue de la réalisation du groupe scolaire du quartier de l'Etang.

Lors du débat concernant l'ouverture d'un crédit de CHF 200'000.- pour la mise en place d'une «zone bleue macaron», une demande de renvoi en Commission est déposée et recueillie, lors du vote 14 oui, 14 non et 4 abstentions et c'est la voix du président qui fait pencher la balance pour le retour à la Commission du génie civil.

La délibération concernant une modification du règlement relatif à l'octroi de subventions est prise en considération, à l'unanimité, et envoyée à la Commission des règlements.

Par 33 oui, le législatif décide d'annuler la délibération du 2 octobre 2012 ouvrant un crédit de CHF 1'310'000.- pour acquérir, par l'exercice du droit de préemption, une parcelle au chemin du Croissant, en raison de la réussite des négociations entre l'Etat de Genève et l'acquéreur évincé.

Une motion du PLR, déposée par Mme Mattenberger, invitant le Conseil administratif à envisager une alternance entre la manifestation «Sports pour tous» et le «Théâtre estival» dès 2016 est acceptée et envoyée à la Commissions des sports.

Pas de «cuvée de la Mairie»

Dans les diverses réponses du Conseil administratif, nous avons relevé celle au postulat déposé, le 8 mars 2011, par Mme Valérie Cuenca et M. Mikael Meyer invitant le Conseil administratif à prendre contact avec les vignerons encaveurs verniolans dans l'optique d'acquérir une partie de la production communale et d'en faire profiter les amis et bienfaiteurs de la Commune.

Le Conseil administratif confirme que l'ensemble de la production découlant des 4 hectares de vignes exploités sur le territoire de Vernier est vinifié par la Cave de Genève et que celle-ci est ouverte à créer une cuvée réservée à Vernier. Cependant la Cave de Genève ne fait pas de distinction entre

les raisins des vigneron de Vernier et les autres. Il serait donc usurpé de prétendre que cette cuvée serait issue des vignes de notre Commune.

Compte tenu de cet élément, le Conseil administratif ne voit pas la nécessité de poursuivre les négociations dans le but de créer cette fameuse «Cuvée de la Mairie».

DÉMOGRAPHIE

Population

A fin janvier 2014, la population de Vernier se montait à 34'910 habitants contre 34'835 à fin novembre 2013, soit une augmentation de 75 unités. Dans ce nombre, relevons que nous trouvons 17'357 personnes de sexe masculin contre 17'553 du sexe féminin.

A fin 2013, la Commune comptait, malheureusement 1052 chômeurs, soit une augmentation de 20 depuis fin octobre 2013.

Décès annoncés du 30 novembre 2013 au 6 mars 2014

Alvarez, Georges Claude, 1930, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Aurangreb née Begum, Rashidah, 1949, rue Croix-du-Levant 1
Bembribe, Manuel, 1950, rue François-Durafour 8
Boss, Esther Rachel, 1922, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Bota, Renato Maurilio, 1945, av. du Lignon 10
Burdet née Datraz, Lucette Mary, 1942, av. du Lignon 13
Breslaz, Jean-Edouard, 1919, rue du Village 40a
Cochet, Marcel Paul, 1919, av. de Crozet 24
Cupertino, Vasco, 1939, av. du Lignon 50
Dahler née Kielmann, Annemarie Babette Frieda, 1939, ch. de l'Ecu 1c/La Châtelaine
Dandel, Robert Antoine, 1948, av. du Lignon 17
Dulaku, Samir, 1979, ch. de Poussy 1 c/Foyer Les Tattes
Dumuid, Marine-Christine, 1957, av. du Lignon 3
Garcia née Tomonero, Fancisca Antonia, 1938, ch. du Petit-Bois 15
Aroun Ali, Siham, 2012, ch. De-Maisonneuve 12j
Hartmann née Depaoli, Marguerite,

1917, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Hulliger, Pierre Alfred Henri, 1924, ch. des Marais 9
Juliano, Mario, 1927, ch. du Sorbier 20
Jakupi, Sveget, 1947, av. du Lignon 62
Jeanmaire-dit-Quartier née Brasey, Louise Flavie Constance, 1922, ch. Crest-des-Isles 9
Jordan née Gay, Gilberte Emma, 1922, rue Carqueron 9
Koch née Tellitocci, Rose Marie Angèle, 1939, av. de Crozet 46
Koffi, Serge Olivier, 1991, av. du Lignon 10
Kuhni née Prost, Colette, 1940, ch. de Poussy 34
Macculi née Moschella, Maria Libera, 1950, ch. Nicolas-Bogueret 32
Meuwly, Claude Marcel, 1939, av. du Lignon 66
Martinez, Luis, 1942, rue François-Durafour 11
Mazzuoli née Combe, Paulette Emilie Jeanne, 1921, ch. de l'Ecu 1 c/Loa Châtelaine
Mouthon, née Debrot, Nelly Madeleine, 1927, EMS les Franchises, anciennement Le Lignon, veuve de Pierre
Nortic née Sekac, Aurelia, 1937, ch. des Vidollets 43a
Nunno née Schiavone, Maria Grazia, 1941, av. Louis-Pictet 4a
Pachon, Roger Albert, 1933, ch. des Vidollets 25
Panchaud née Henry, Laure Gizèle, 1912, ch. de l'Ecu n1 c/La Châtelaine
Piscetta, Pierre Louis, 1045, rte de Peney 4
Placentino, Giovanni, 1951, rue Croix-du-Levant 5
Polzl, Haimo, 1942, av. du Lignon 9
Schmid, Patrick François, 1948, rte de Peney 54
Scholl née Guggenbühl, Adelheid Anna, 1928, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Schopfer, Mihelle Brigitte, 1931, ch. de l'Ecu1 c/La Châtelaine
Sheshivari, Demush, 1952, av. du Lignon 5
Thomas, André Albert, 1936, ch. des Vidollets 47g
Thorel, Christophe Roland, 1985, ch. Nicolas-Bogueret 2
Vuignier née Aquillon, Simone Nelly, 1921, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Widmer née Duchâble, Micheline Mercedes, 1931, épouse d'Albert Henri Widmer, ancien Conseiller administratif de Vernier
Willy Née Bovet, Juliette Germaine Joséphine, 1934, av. des Libellules 16

Asemblée générale de Pic-Vert

Mardi 18 mars 2014 à 20h

SIG Forum Louis Ducor
2, chemin château Bloc,
Le Lignon (entrée par le restaurant de collectivité «Le Soleil»

Avec en invité

Monsieur Antonio Hodggers
Conseiller d'Etat,
responsable du Département de L'Aménagement,
du Logement et de l'énergie

Thème

Quelle place pour les zones vil-las dans la politique territoriale du canton ?

Médailles pour chiens 2014

Les détenteurs de chien ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle (médaille) 2014, à partir du 2 janvier 2014 et avant le 1^{er} avril, dans leur commune de domicile.

L'obtention des médailles pour les habitant-e-s de Vernier sera possible jusqu'au 31 mars 2014 au poste de la police municipale
Av. Henri-Golay 26, Châtelaine du lu au ven de 9h à 17h
T 022 306 06 50

La caisse de l'Etat ne délivre plus les médailles. Dès le 31 mars, tout chien doit être porteur de la médaille valable pour l'année en cours, fixée au collier. Il est recommandé d'y ajouter l'identité et le n° de téléphone du propriétaire.

Documents requis pour l'obtention de la médaille

Pièce d'identité - Attestation d'assurance responsabilité civile valable - Carnet de vaccination (vaccin contre la rage depuis moins de 2 ans) - Attestation de l'identification du chien par puce ou tatouage (ANIS) - Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens.

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

VILLE DE
GENÈVE



Concours «Vernier Fleuri 2013»

32^e édition du concours créé par les **Autorités municipales**

Le but est de promouvoir et développer l'embellissement floral de la Commune. En 2013, il a réuni 21 participants à travers deux catégories : **fenêtres et balcons** (12) et **terrasses et villas** (10).

La proclamation des résultats s'est déroulée lors de la soirée annuelle des espaces verts et le palmarès pour l'année 2013 a vu monter sur le podium :

Catégorie fenêtres et balcons

1. Mme Dominique Buzzi, rue du Village 75
2. Mme Laurinda Sedita Ragano, ch. des Coquelicots 17
3. **Mme Gisèle Boccad, Place du Lignon 32**

Catégorie terrasses et villas

1. Mme Ada Di Sanza, ch. de la Greube 24
2. M. Roland Joly, ch. de Champ-Claude 39
3. **M. Jean Locher, ch. du Renard 17**

Dans la liste des concurrents, nous avons relevé, avec grand plaisir, la participation de Mme Josiane Bally, Lignon 71 et Mme Irmgard Duffek, Lignon 29, ainsi que celle d'une nouvelle habitante du quartier neuf de Gordon-Bennett, Mme Fabienne Monnier Halili, domiciliée au N°29. La rédaction adresse ses remerciements et ses félicitations à ces habitants soucieux de magnifier par des fleurs leur quartier en général et leurs terrasses, fenêtres et balcons en particulier et espère que de très nombreuses personnes suivront leur exemple en **s'inscrivant à l'édition 2014 de «Vernier Fleuri»**.

UN INCENDIE DESTRUCTEUR

Le chalet de la ferme du Lignon détruit

Samedi matin, 25 janvier, à leur arrivée sur place, les hommes du SIS ne peuvent que constater les flammes qui sortent de partout du chalet et se dressent dans l'annexe de la Ferme du Lignon, à une centaine de mètres du Centre commercial du Lignon. Il n'y a plus rien à faire, sinon arroser à la lance le sinistre qui n'avait pas de risque de se propager au corps principal de la ferme distante d'une dizaine de mètres. Le

magnifique cèdre s'élevant à proximité semble avoir bien résisté.

Les trois occupants, un couple de personnes âgées, dont l'une à mobilité réduite, avaient, heureusement, déjà réussi à quitter les lieux lors de l'arrivée des secours, mais ils devaient constater, par contre, qu'il ne restait du chalet en bois qu'un tas de ruines et qu'ils avaient tout perdu dans les flammes.



ENTRAÎNEMENTS POUR LA COURSE DE L'ESCALADE

L'Association des parents d'élèves de l'école d'Aire (APEA) a organisé les entraînements de «Sant'Escalade» pour les enfants qui souhaitent participer.

Ce sont, au total, une trentaine d'enfants qui ont pu bénéficier de ce programme, dont le principe est simple : initier les enfants à la course à pied. Un entraîneur sportif - mandaté par Sant'Escalade - a participé aux 8 entraînements pour leur apprendre le rituel des coureurs (échauffements, course, étirements). Après chaque entraînement, une collation était offerte aux participants qui étaient accueillis dans les locaux chaleureux de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, un partenariat très apprécié. Une diététicienne de Sant'Escalade a abordé, semaine après semaine, tous les aspects de l'équilibre alimentaire, parce qu'il est important de savoir ce qu'on doit manger pour devenir un grand champion!... et être un champion au quotidien!



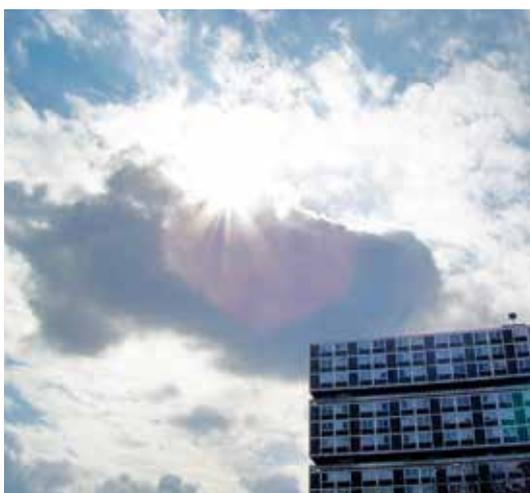
«LE LIGNON, UNE NOUVELLE LUMIÈRE»

Projet réalisé par les Services Industriels de Genève et la Commune de Vernier.

Le but est de préserver l'environnement, contribuer à réduire la facture d'électricité des habitants et favoriser l'implantation de technologies efficaces et d'inciter les habitants à adopter des éco-comportements. Cette action permet de répondre aux mesures du programme de politique énergétique adopté par la Ville de Vernier, première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 le label «Cité de l'Énergie Gold» renouvelé en 2013.

Ce projet a été lancé en 2009 aux Libellules, puis à Mouille-Galand (Vernier-Village) et l'an dernier à Châtelaine. Cette action est reconduite en 2014 de **mi-mars à mi-avril 2014 au Lignon dans les immeubles HLM et HBM des 59, 60, 61, 62, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73 de l'avenue du Lignon ainsi que dans tous les logements de l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD), sis avenue du Lignon 50 et 53.**

Les habitants n'ont rien à payer et aucun démarchage n'est effectué. Des conseillers en énergie, recrutés par la Délégation à la jeunesse et à l'emploi de la Ville de Vernier, installent le matériel économique chez les habitants et délivrent des conseils (ampoules,



multiprises, interrupteurs déportés, etc.), en présentant à chaque ménage les trois à cinq éco-gestes les plus intéressants.

Egalement une offre spéciale est fournie aux habitants pour changer leurs frigos et congélateurs et les conseillers posent, en cas de besoin, des joints isolants aux fenêtres.

Pour les habitants concernés

prenez rendez-vous dès le 17 mars au 079 176 94 59 ou dès le 20 mars directement en bas des allées auprès d'un conseiller en énergie.



Les petits sportifs en herbe ont ainsi appris beaucoup de choses : Ils savent, par exemple, que les petits pois ne font pas partie des légumes, mais des féculents... le saviez-vous ?

Plusieurs parents sont venus apporter leur aide pour encourager les enfants aux entraînements. Un grand merci à tous pour leur enthousiasme et leur participation !

Cerise sur le gâteau

la participation à la Course de l'Escalade, le 7 décembre où les enfants ont bien couru et étaient fiers de recevoir leur cadeau spécial pour les récompenser des entraînements.

L'APEA remercie chaleureusement tous les participants et leurs parents, ainsi que l'Association Sant'Escalade et la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon.

Les Joyeux dimanches

Pour tous ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale :

Le «Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon» vous le propose, un dimanche par mois.

prochain rendez-vous

Dimanche 13 avril à 12h15
Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)

Au menu

Filets de poisson, pommes de terre nature, salade mêlée, cake au citron, café

Inscription

Participation de CHF 7.- minimum par personne Le vin est en supplément. Nombre de places limité à 60 personnes. Inscription jusqu'au vendredi 11 avril à 12h, dernier délai en téléphonant à M. Walter HATT 022 796 62 79 ou M. Oronzo Vergari 022 796 80 07.

Transport pour les personnes à mobilité réduite

Un moyen de transport à disposition, **tous les jours, sauf les week-ends**, des personnes à mobilité réduite qui doivent se rendre chez le médecin, dentiste, à l'hôpital ou simplement faire des courses, **mais pas pour des déménagements.**

La demande de réservation doit être présentée au moins 24 heures à l'avance, en appelant au **079 558 98 04, les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h**

Prix de la course

CHF 5.- les 2 heures
Plus de 2 heures : CHF 10.-

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



L'installation électrique de l'appartement que loue Mme S est défectueuse. Elle souhaite savoir si la régie peut exiger une augmentation du loyer en contrepartie des travaux, ainsi qu'elle le soutient.

Le bailleur est tenu d'entretenir l'appartement dans un état approprié (art. 256 CO). S'il est affecté d'un défaut entravant ou restreignant son usage, le locataire peut notamment exiger la remise en état, à condition que le défaut ne lui soit pas imputable et qu'il ne soit pas tenu de le réparer à ses frais (art. 259a CO). Une installation électrique défectueuse constitue bien un défaut et, au regard de l'ampleur du devis, la locataire n'est pas tenue à la réparer à ses frais. Mme S est donc en droit d'exiger ces travaux.

La loi prévoit qu'il y a matière à augmentation du loyer en cas de prestations supplémentaires du bailleur (art. 269a CO), soit notamment des investissements qui aboutissent à des améliorations créant des plus-values, l'agrandissement de la chose louée, ainsi que les prestations accessoires supplémentaires et certaines améliorations énergétiques. En règle générale, les frais causés par d'importantes réparations sont considérés, à raison de 50 à 70 %, comme des investissements créant des plus-values (14 OBLF).

La réparation de l'installation électrique de Mme S ressort a priori de travaux d'entretien qui doivent donc être couverts par le loyer, partant ne peuvent à eux seuls justifier une augmentation de loyer. Ainsi, une fois les travaux exécutés, Mme S a tout intérêt à contester une augmentation fondée sur ce seul motif, étant rappelé que toute augmentation est nulle si elle n'est pas notifiée au moyen de la formule officielle (précisant la procédure d'opposition), n'indique pas les motifs ou est assortie d'une résiliation, voire d'une menace de résiliation.



LE LIGNON 100% JEUX!

Pour la quatrième année consécutive, une journée consacrée aux jeux de société a eu lieu samedi 11 janvier 2014 dans la salle des restaurants scolaires du Lignon.

Cet événement initié par un habitant du Lignon, Mickaël DESILE, et Mme Sentha Laurent, est organisé par le Contrat de quartier d'Aire Le Lignon, en collaboration avec la ludothèque «l'Arbre à jouets», JOCA et l'Association des parents d'élèves du Lignon (ASPEL). Tous ces acteurs offrent la possibilité de passer un moment de détente autour d'un jeu de société, ce qui est devenu plutôt rare pour certains.

L'après-midi environ 60 enfants ont pu jouer aux jeux amenés par la ludothèque et partager un goûter offert par l'ASPEL. Un tirage au sort parmi les enfants a permis à trois chanceux de gagner un abonnement annuel à la ludothèque.

Dès 20 heures - et jusqu'à très, très tard dans la soirée - place aux adultes qui ont pu déguster un magnifique buffet canadien mis en place par des jeunes du quartier, engagés

pour l'occasion. Les animateurs de JOCA ont amené une centaine de jeux de société, allant des jeux de plateau qui peuvent durer quatre heures, aux jeux de cartes simples et rapides pour les moins courageux! Tout un chacun y trouve son compte lors de ces soirées conviviales et chaleureuses, où les animateurs de JOCA papillonnent de tables en tables pour expliquer les règles et répondre aux questions des joueurs.

Encore une grande réussite pour cet événement, et nous nous réjouissons donc de la future cinquième édition en 2015 !!

En images: reportage tourné par VERNIER VISIONS et visible sur www.verniervisions.ch.

Pour plus d'informations sur JOCA www.joca.ch sur la ludothèque arbreajouets@bluewin.ch et sur l'ASPEL aspe1219@yahoo.fr.

JARDIN ROBINSON DU LIGNON

On brûle le Bonhomme Hiver, le vendredi 21 mars 2014 dès 16h, sur le terrain de basket de l'Ecole du Lignon

Le jardin Robinson, en collaboration avec La Carambole, la Maison de quartier d'Aire-Lignon, la Ludothèque du Lignon et l'ASPEL, organise la Fête du Bonhomme Hiver pour saluer l'arrivée du printemps.

Dès 16h: Préau de l'école du Lignon (au-dessus du Jardin Robinson) Animations, Jeux pour les enfants, maquillage, saynètes, danses et chants. **Goûter offert par L'ASPEL** et grande parade à travers la Cité avec la Maison de Quartier d'Aire

À 18h30: la mise à feu du Bonhomme Hiver, confectionné conjointement par le jardin Robinson et la Maison de quartier d'Aire-Lignon

Dès 17h: petite restauration et bar

Jusqu'à 22h: animations musicales à la Carambole



GE-VEILLE

GE-VEILLE est un concept qui implique la population, les autorités communales, les agents de police municipale et la police cantonale dans le renforcement de la sécurité, en particulier pour prévenir les cambriolages.

Entre le mois de décembre 2013 et janvier 2014, les cambriolages connaissent une diminution, certes moins marquée que précédemment. Le mois de janvier a compté un volume de cambriolages relativement faibles (ndlr pour les statistiques, pas pour les victimes), bien qu'il soit légèrement au-dessus de celui de janvier 2013. résultant d'une diminution générale pour toutes les cibles, à l'exception des commerces, magasins et entreprises. Mais en ce début d'année, les appartements représentent toujours une cible privilégiée, par contre les cambriolages des villas continuent à diminuer. Durant les premiers jours de février, la brigade des cambriolages a, malheureusement, constaté une nouvelle augmentation des cambriolages de villas. Les modus d'effraction vont de l'arrachage du cylindre de la porte d'entrée au bris de vitre.

Pour protéger une villa contre l'effraction, outre des mesures de renforcement des cadres de fenêtres, poignées de fenêtre et porte d'entrée, l'installation d'un système d'alarme est conseillée.

En conséquence, il est toujours fortement conseiller de veiller à ce que votre logis paraisse occupé. Laissez une lumière allumée pour que votre absence ne soit pas trop facilement repérable notamment en fin de journée. Vous pouvez très facilement équiper une ou plusieurs de vos lampes d'un programmeur de prise électrique.

Pour ce qui est des cambriolages d'appartements, la police recommande le renforcement de la porte d'entrée notamment par une barre de sécurité.

MÉRITE MUNICIPAL VERNIOLAN

La Ville de Vernier attribue le «mérite verniolan» à une ou plusieurs personnes, domiciliée-s sur la commune ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Les candidats peuvent être des personnes individuelles, des équipes ou des groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif. Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes.

Des formulaires de candidature sont à disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, sur le site internet de Vernier ou peuvent être envoyés sur demande au 022 306 06 06.

Le dossier doit parvenir d'ici au 15 mai 2014 à l'adresse ci-dessous :

**Mairie de Vernier
Mérite municipal verniolan
Rue du Village 9 - 1214 Vernier**

LE BLOC-NOTES DU TAUPIER

Stop aux déjections canines...

Non pas à Vernier ou Genève, mais à Naples, comme a pu le lire le taupier avec cette information parue dans le «Canard enchaîné» du 29 janvier 2014. L'article relevait que les Autorités de cette ville croyaient avoir trouvé la recette miracle contre les déjections canines sur les trottoirs: obliger les maîtres à établir la code génétique de leur toutou de façon à ce que la police puisse analyser ensuite les échantillons ramassés et ainsi confondre les coupables Malheureusement, selon l'hebdomadaire satirique, les «flics» napolitains refusent d'«accomplir» cette tâche jugée «dégradante».



«Des poulets pour courir après des clébards, c'est en effet peu raisonnable» conclut le journal. Mais c'est peut-être une idée à creuser chez nous ?

Tarifs TPG: On revote

Les électrices et électeurs du canton doivent, à nouveau, se prononcer sur l'initiative «Stop aux hausses des tarifs TPG» le 18 mai prochain. Cette initiative avait été acceptée par le corps électoral en mars 2012, mais la votation avait été invalidée par la justice, en raison d'une irrégularité dans le texte soumis au scrutin.

Pour des transports publics plus rapides

Le 2 juillet 2013, Les Verts ont annoncé le lancement d'une initiative populaire cantonale intitulée: «Pour des transports publics plus rapides!» demandant, pour améliorer les conditions de déplacement à Genève et désengorger le trafic, que les transports publics aient la priorité dans la circulation. Le délai légal pour le dépôt des signatures exigées (9'642) était fixé au 4 novembre 2013. A cette date, 10'991 signatures annoncées ont été déposées auprès du Service des votations et élections sur lesquelles 9'666 ont été validées, le nombre de signatures exigé par la Constitution pour faire aboutir celle-ci a été atteint.

Service de la cohésion sociale de Vernier

Nouvel horaire

Dès le 1^{er} avril 2014, le Service de la cohésion sociale de Vernier (Ch. de l'Etang 4 - Châtelaine - T 022 306 06 70) sera fermé le lundi toute la journée.



Le courrier des lecteurs

Rubrique placée sous la responsabilité de son auteur et n'engageant nullement la rédaction. La rédaction a reçu d'une habitante de la presqu'île, la copie d'un courrier qu'elle a adressé à la Mairie de Vernier, aux paroisses catholique et protestante et au Comité central du Lignon, relatif aux problèmes de circulation automobile sur la Place des Deux-Eglises (Mail du Lignon) et le stationnement pour les deux lieux de culte, avec demande de parution dans notre bulletin et que nous publions donc ci-dessous :

«Commune de Vernier, je sollicite votre bienveillante attention afin de trouver une solution pour le feu et la borne qui se trouvent place des Deux-Eglises. Un fait incroyable! Nous ne pouvons accéder en voiture aux églises en semaine!!!

Le 24 décembre 2013 à 18h, lors de la messe pour les enfants et les personnes âgées, il était impossible de se rendre à cette célébration (à l'Eglise catholique) en voiture. Une personne du Conseil de communauté de l'Epiphanie m'a reçue «comme un chien dans un jeu de quille».

Suite colonne page suivante

Participants nombreux, succulente choucroute, ambiance «sympa» et conviviale, superbe marmite en chocolat: tous les ingrédients étaient réunis pour une soirée réussie.

Le comité de l'Association tenait à maintenir la tradition d'une manifestation en fin d'année et décidait donc de l'organisation, le samedi 14 décembre, de l'habituelle soirée choucroute de l'Escalade, avec un changement de salle: le Centre de quartier du Lignon, situé derrière l'Eglise catholique au lieu de la salle communale d'Aire.

A la cuisine pour la préparation du repas et à la «corvée» patates on a retrouvé les membres du comité et les fidèles renforts qui ont œuvrés, sans relâche, sous la direction de MM. Vetterli et Rey-Mermier, méritant la plus vive gratitude pour leur dévouement, sans lequel rien ne pourrait se faire.

De nombreux participants (près de 80 personnes) ont répondu à l'invitation et ont

dégusté, après l'apéritif offert, la succulente choucroute, dont la renommée n'est plus à faire. Afin de respecter le thème de l'Escalade, une petite pause s'est déroulée avec la lecture de la Proclamation officielle, suivi du Cé què l'Ainô, interprété à l'accordéon par Olivier Emonet et repris par certains participants. Et arrive le moment tant attendu - surtout des amateurs de douceur - celui du bris, d'un poing vigoureux, de la magnifique marmite en chocolat de la Mère Royaume, généreusement offerte par l'Association des commerçants du Lignon à qui va toute la gratitude de tous.

Afin de faciliter la digestion et permettre à certains de se dégourdir les jambes, **Olivier Emonet et son accordéon magique**, sur des airs musettes ou plus rythmés entraîna danseuses et danseurs sur la piste de danse, avec en intermède le tirage des «listes paniers» qui a permis à quelques chanceux de repartir les bras chargés ou presque.

Soirée très réussie qui a permis à chacun – organisateurs ou participants – de s'exclamer:

Ah! La Belle Escalade! Et bravo à tous!

PROJET DE LA BOURDONNETTE

Quelle suite après la votation du 9 février?

En préambule, les résultats des 4 arrondissements électoraux montrent que la population verniolanne a accepté du bout des lèvres la nouvelle loi sur la densification en zone de développement (PL 10965) avec une différence de 263 voix favorables sur 7809 votants, soit un écart de 3.36%. Pour l'arrondissement d'Aire-Le Lignon il y avait 11 voix d'écart sur 2'426 votants donc globalement Vernier a eu un résultat bien meilleur que celui du canton (Vernier 52%, canton 59.7%). Cela montre que notre mobilisation a été bien perçue même si au final nous n'avons pas réussi à contrer la loi.

Actuellement, le projet de loi de déclassement de la parcelle de la Bourdonnette en zone de

développement 4A (PL 11003) est toujours en attente au Grand Conseil qui pourrait traiter celui-ci vers la fin du printemps (cela dépendra des priorités des députés).

Si ce projet de loi de déclassement est accepté, et il y a malheureusement de grandes probabilités que cela soit le cas, nous aurons alors 30 jours pour faire recours. Toutefois les chances de succès pour un tel recours sont assez minces et nécessiteront une mise en œuvre coûteuse que notre association ne pourra assumer.

Actuellement il y a un accord entre la FLP (promoteur du projet) et la commune afin que

ZONE INDUSTRIELLE DE LA PRESQU'ILE D'AÏRE : LA DÉMESURE

Mobilisation pour faire recours contre la construction d'un bâtiment industriel & artisanat à l'emplacement du laboratoire Plan

L'autorisation pour la construction d'un immeuble industriel de 5 étages + rez + sous-sols à la place du laboratoire Plan vient d'être délivrée et est parue dans la FAO vendredi 21 février 2014.

Nous avons jusqu'au lundi 24 mars pour déposer un recours au tribunal de première instance. Les propriétaires directement concernés se situant dans un rayon de 150 m. peuvent faire recours contre l'objet litigieux. Cela concerne les habitants des chemins des Sellières après le carrefour, des Milans, des Hérons, de la Verseuse, des Grillons et du Crest-des-Isles. Environ 50 villas.

Une mobilisation des habitants pour préparer ce recours se met en place. Bahram Bani Hachemi et Dominique Piller, du 67 du chemin des Sellières et directement touchés par ce projet se proposent de réunir le plus grand nombre d'habitants afin de faire un recours groupé permettant de démontrer notre mobilisation et mécontentement général mais aussi d'en réduire les frais et dépenses, car en effet, il est nécessaire de mandater un avocat dont le coût est d'environ CHF 10'000.-.

Ils visiteront / contacteront ainsi tous les habitants de ce périmètre pour récolter signatures et promesses de participation financière évoluant selon le degré de sensibilité de chacun à ce recours.

la densification ne dépasse pas un IUS de 0.6. Toutefois cet accord est assez fragile car il se pourrait que le nouveau Conseil d'Etat s'appuie sur la nouvelle loi sur la densification en zone de développement (PL 10965) qui autorise un ID (indice de densité) de 1.0 en zone 4A pour augmenter celle-ci.

Pour rappel, le Conseil municipal de Vernier maintient son préavis de déclassement du 17 avril 2012 en fixant toutefois des restrictions précisant **sa décision de s'opposer par tous les moyens légaux en sa possession** en cas de dérogation ou de non-respect du plan directeur communal de 2007 (soit une densification de 0.6). Il sera donc intéressant, lors de la

Nous rappelons la densification exagérée de cette construction avec toutes les nuisances que cela engendra (trafic, bruit, vue, sécurité routière, ombrages), ainsi qu'une diminution de la valeur foncière des parcelles en zones villas de la Presqu'île d'Aïre.

L'association des intérêts d'Aïre-Le Lignon nous soutiendra par ses moyens logistiques, notamment son journal, et également par une participation financière si leurs finances leur permet. Nous sommes également en contact avec l'association Pic-Vert pour nous soutenir financièrement.

En conclusion, malgré les allégations des promoteurs et architectes de ce projet, il existe bien des failles juridiques contre cette construction. Nous sommes actuellement en train de constituer le dossier.

Il est important de faire réduire les gabarits de hauteur de ce projet pour rendre compte à nos autorités de l'importance d'établir un plan d'ensemble de cette zone industrielle devant rester en harmonie et en intégration avec les alentours.

Nous pensons qu'un étage de moins sur l'ensemble de cette construction permettrait déjà une densification importante de la zone industrielle mais serait par contre une solution appropriée, raisonnée et contemporaine.

Bahram Bani Hachemi & Dominique Piller

mise à l'enquête du PLQ, de voir si l'Etat maintient son engagement de ne pas augmenter la densification du projet. Nous espérons que le nouveau conseiller d'Etat, Antonio Hodgers, en charge du département (DALE) saura tenir compte des souhaits de la population en ne remettant pas en cause cet accord. Dans le cas contraire nous devons nous remobiliser mais cette fois ci avec l'appui de la commune.

Alain Gaumann

Je vous assure que pour une paroissienne qui a beaucoup œuvré pour son église, cela est offensant et douloureux.

Je ne rends pas responsable Monsieur le Pasteur et Monsieur le Curé de cette situation, mais on me répond que cette place n'est pas un squat pour les enfants et encore moins une piste de courses de voiture et qu'en conséquence elle doit être fermée.

J'espère quand même que la Commune de Vernier ou le Comité central consultera un ingénieur qui va trouver une solution. Par exemple, circulation à 20 km/h ou gendarme s couchés...

Il est regrettable qu'une cité comme Le Lignon, pour qui la qualité de vie des enfants et des personnes âgées est une priorité, ne trouve pas de solution pouvant améliorer la facilité d'accès aux églises, entre autres.

Je vous remercie de prendre en considération ma demande et vous prie de croire à mes plus sincères salutations.

Céline Dulex»

Cette situation n'est malheureusement pas une nouveauté et a déjà fait l'objet de nombreuses recherches de solution afin de faire cohabiter à cet endroit automobilistes (pas toujours respectueux) et piétons, notamment des enfants jouant sur cet espace. Peut-être un peu de bonne volonté et de respect amélioreraient la situation ?

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Rosa Paschoud

Du 24 mars au 12 avril

A découvrir: l'argile polymère

Stephanio Meignier

«Tout en papier»

Au Temple du Lignon

Dimanche 30 mars à 18h

Un quatuor pour trois trios

Saskia Filippini - violon
Christiane Doret - piano
Liliane Jaques - flûte
Scott Terzaghi - violoncelle

Programme

C.M. von Weber

Trio en sol min. opus 63 pour flûte, violoncelle et piano

J.S. Bach

L'Offrande Musicale, trio pour flûte, violon et violoncelle

L. van Beethoven

Trio des esprits n° 1 en Ré Maj. opus 70 pour violon, violoncelle et piano

Salle des fêtes du Lignon

Samedi 22 mars à 20h

Gala Swiss Comedy Club & Friends

Produit par Ivan Madonia, avec Des invités du Jamel Comedy Club et Anthony Kavanah. présentation Frederic Recrosio

Dimanche 30 mars à 16h30

L'apprenti magicien

Comédie magique et familiale (dès 5 ans).

De et avec Sébastien Mossière

Organisation Service de la culture de Vernier T 022 306 07 80

LA REVUE DU P'TIT MUSIC'HOHL 2014

C'est parti pour cette nouvelle revue féroce, caustique dans l'écriture et pratiquant la mauvaise foi qui plaît tant au public.

Les cibles: La Revue traite essentiellement de sujets genevois comme les HUG, les dernières élections cantonales, la condition des péripatéticiennes aux Pâquis, Easyjet, La Ville... et bien d'autres sujets originaux. Chaque année les élus redoublent d'effort dans la pantalonade - pour ne pas dire la couillonnade - et tendent le bâton pour se faire battre. Autant dire qu'au P'tit Music'Hohl, l'équipe de «Tontons Flingueurs» ne se privent pas d'être

très insolents et distribuer des baffes verbales aux puissants!

Casting

Sur scène, les mêmes artistes qu'en 2013 sont au rendez-vous sous la plume de Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert.

Alors, n'hésitez pas et réservez votre place au P'tit Music Hohl pour la 22^e édition de la Revue jusqu'au 22 mars!



Réservation spectacle & renseignements
079 158 4003 www.musicohhl.ch
les jeudi, vendredi et samedi à 19h45h
dimanche 30 mars à 14h30

La mer

Samedi 12 avril 2014
Avanchets Salève
Dîner- Concert
avec
La FMV
Participation de
La FunPhare

Des mélodies et des chansons
"aqu'acoustiques"

Menu

Cocktail de crevettes aux agrumes et sa chiffonnade de salade
Pavé de saumon sauté au thym,
riz thaïlandais parfumé, chou Romanesco
Barque de citron meringuée

Prix CHF 35.- / Enfants jusqu'à 14 ans CHF 25.-

Réservation pour le repas avant le 5 avril :
Patrick Monnet : 079 711 87 24
e-mail : fmv@hispeed.ch

Programme

18h00 Ouverture des portes
18h30 **FunPhare**, direction Johan Monnier
18h45 **FMV**
direction Philippe Berthoud, Beat Windler
20h30 (env) Repas

Entrée libre au concert

<http://www.fanfare-vernier.ch>
<http://www.facebook.com/FMV.vernier>

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

Laboratoire dentaire du Lignon **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

NAILS | CORNER

Ongles gel
Vernis semi-permanent
Beauté des mains | Beauté des pieds
Revendeur agréé produits O.P.I

Centre commercial du Lignon | T 022 796 80 30
info@nailscorner.ch | retrouvez-nous sur

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maurya.ch

IMPÔTS

 Un souci ?
Une corvée ??

Faites remplir vos déclarations d'impôt !

Tarifs

de CHF 80.- à CHF 120.-

Pas de frais de déplacements
sur tout le territoire de Vernier
et 1203 Genève

Sur rendez-vous
022 796 37 81
(de 9h à 19h)

Cabinet comptable Gérard Cornu

Comptabilité : artisans-indépendants-PME/PMI-Conseils-Secrétariat

61a, chemin des Sellières • Aire • Case postale 75 • 1219 Le Lignon

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

DES COMMERCANTS PROCHES DE VOUS

PLANETE

Charmilles
centre commercial
www.planete-charmilles.ch

MIGROS et + de 50 commerces
🏠 Parking gratuit 90 minutes - 430 places



stpg

6, 10, et 19, arrêt Guye
7 arrêt Contrat Social
11, place des Charmilles